

Paris, le 26 octobre 2018

Bravo à La Quercynoise et Moy Park, les deux lauréats des Trophées 2018 de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire

Le 24 octobre dernier, lors du SIAL Paris, au parc des expositions de Villepinte, l'Institut Orygeen a révélé les 2 lauréats 2018 des trophées de la Performance Énergétique de l'Industrie Agroalimentaire sous le haut patronage du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : la coopérative La Quercynoise, l'activité palmipède du groupe Capel et le site d'Hénin-Baumont de Moy Park France, filiale de Pilgrim Corporation.

Cette sélection s'est basée sur trois principaux critères : la démarche de l'entreprise ; les actions menées et leurs résultats.

En introduction de la cérémonie, M. Jean-Marc Callois, Délégué Ministériel aux entreprises agroalimentaires au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Mme Patricia Ricard, Présidente du Jury, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard et Chevalier dans l'ordre national du Mérite au titre de l'environnement ; ont salué l'initiative et l'enthousiasme des acteurs du monde agricole et agroalimentaire qui ont répondu à ces Trophées.

« Nous avons besoin de ce type de démonstrations qui prouvent concrètement que des solutions existent malgré les obstacles techniques, financiers voire règlementaires... cette initiative permet de montrer aux partenaires publics comme privées, quels sont les bons ingrédients pour mettre en place la transition énergétique » Jean-Marc Callois



Les prix ont été remis par Jean-Marc Callois, Patricia Ricard, Patrice Robichon, Président de la plateforme technologique Food for Life France, et Membre de l'Académie d'Agriculture, Mme Maya Dupray, Responsable Projet Transition Énergétique et Laurent Marty, Directeur Département Entreprises Régions, les représentants du sponsor de l'événement, BNP Paribas.

Lauréat du Premier Prix : [La Quercynoise](#)

Le jury a désigné de façon unanime La Quercynoise Lauréat **pour** l'action simultanée sur chacun des axes de progrès dans le cadre **d'une démarche** exemplaire, globale et structurée.

« Le travail sur la transition énergétique trouve son origine dans une volonté d'avancer vers une indépendance énergétique et sur la valorisation de 100% de nos produits et co-produits animaux au plus près de notre site de production. Implanté au milieu du parc naturel du Quercy, cela avait du sens pour les coopérateurs, les salariés et la population locale tout en s'inscrivant dans la politique nationale et régionale en faveur des bio énergies. » nous explique Gilles Lemoine, directeur marketing de la Quercynoise.

Le jury a salué, la capacité de cette coopérative à dépasser la difficulté liée au nombre important d'acteurs impliqués, pour mettre en œuvre **un projet innovant de centrale de production de biogaz par méthanisation fonctionnant au lisier de canard, déchets de production (abattoir et graisses) et boue de STEP exclusivement agroalimentaires.**

Ce projet permet de répondre aux enjeux majeurs du territoire pour :

- **Aider les exploitations d'élevages de canards**, coopératrices de la CAPEL, dans la gestion de lisiers pour répondre aux normes environnantes (valorisation et hygiénisation de 4000 tonnes de déchets produits/an)
- Aider La Quercynoise à **réduire ses consommations en propane** avec la récupération de la fumée de cogénération pour produire la vapeur utilisée sur le site avec une économie de 650 tonnes de propane/an.
- **Mettre en place un plan d'épandage raisonné et collectif** avec un engrais vert, traité, hygiénisé, et contrôlé pour réduire les engrais de synthèse, les problèmes sanitaires et les nuisances olfactives.
- **Accompagner le territoire** vers une autonomie énergétique (Production d'électricité via turbine de cogénération revendue au réseau)

Coopérative rassemblant 200 producteurs régionaux, la Quercynoise démontre **qu'une petite structure peut aussi obtenir des gains significatifs** en matière de performance énergétique, et affiche 37% de réduction de ses consommations énergétiques en 2018 par rapport à 2017.

« [La Quercynoise](#), entreprise fédératrice dans la région, possède un véritable engagement en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables avec une démarche progressive. Elle est vraiment pleine d'espoir. » indique Patricia Ricard.

Lauréat du Prix Spécial du Jury : [Moy Park France](#)

Certifié ISO 50 001, l'usine d'Hénin-Beaumont a mis en place un dispositif prometteur pour favoriser l'efficacité énergétique au sein de sa structure.

Le frein majeur soulevé par Jean Ludovic, Responsable HSE est le surcoût d'investissement. « Notre action, récompensée par ces Trophées, est de démontrer que performance énergétique et performance économique peuvent converger avec des retours rapides. Par ailleurs, les dispositifs d'aide ministériels sont, plus que jamais, de véritables leviers de passage à l'action. »

Le Jury a souhaité encourager sa démarche structurée pour aller désormais vers des projets plus significatifs en termes d'investissement et d'impact environnemental :

- Un projet de récupération de chaleur représentant 800 K€ d'investissement couverts à 100% par le mécanisme des CEE succède à ses premières actions anti gaspillages (fuite air comprimés,

fuites purgeurs, matelas isolants...), aussi à ses premiers pas en éclairage LED, et à son lancement d'un système de monitoring des consommations.

Le site Français d'Henin-Beaumont a lancé sa réflexion autour de l'énergie depuis plusieurs années. Avant même sa certification, le site travaillait sur l'optimisation technique de ses équipements et sur la sensibilisation de son personnel. Aujourd'hui, quasiment 3 ans après sa certification ISO 50001, le pari est gagné.

Le site s'organise désormais autour d'un dispositif global d'amélioration continue avec la mise en place d'un système de management de l'énergie structuré, comprenant un plan d'action énergie, une revue énergétique et une politique d'intéressement des salariés.

« Ce Prix Spécial du Jury illustre l'engagement de l'entreprise depuis plusieurs années dans un processus d'amélioration d'un process industriel complexe et le début d'une aventure qui va se modifier et s'améliorer dans le temps » Laurent Marty de la BNP Paribas.



Patrice Robichon, co-fondateur de l'Institut Orygeen ; **Jean Ludovic**, Responsable HSE à Moy Park France, gagnant du Prix spécial du jury - **Patricia Ricard**, Présidente du Jury des Trophées, ; **Gilles Lemoine**, Directeur Commercial de La Quercynoise, lauréat prix spécial – **Jean Pierre Riche**, directeur Général d'Orygeen ; Laurent Noël, directeur AFCO de Comexposium

À Propos de l'Institut Orygeen

Jean-Pierre Riche, secrétaire général de l'Institut Orygeen indique : « L'objectif des Trophées est de maximiser la communication sur les bonnes pratiques énergétiques et l'exemplarité des lauréats. Le SIAL est une superbe plateforme pour récompenser ces Industriels de l'agro-alimentaire ».

L'Institut Orygeen est une association à but non lucratif présidée par Marc Roquette qui a pour vocation d'inciter les industriels à agir sur leurs performances énergétiques. Plusieurs actions sont menées ayant pour objectif d'informer sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans l'industrie. Depuis 2010, l'Institut réalise plusieurs observatoires sur la Maturité Énergétique des industriels de l'agroalimentaire en France et en Espagne, ou encore sur la filière plasturgie en Hauts-de-France.

Contact presse :

Valérie DISSAUX- 06 58 90 05 46 - valerie.dissaux@institut-orygeen.org

Pour plus d'informations : <http://www.institut-orygeen.com>



<https://twitter.com/Orygeen>



<https://fr.linkedin.com/company/institut-orygeen>



La Quercynoise



La Quercynoise est une coopérative 100% française composée d'environ 200 producteurs de canards. Elle représente la filière palmipède du groupe Capel.

Cette Union de producteurs est présidée par Gérard Lavinal, éleveur-gaveur à Rueyres dans le Lot.

Elle s'inscrit dans une filière longue : de l'élevage à la commercialisation de produits hauts de gamme, en passant par les étapes de gavage, d'abattage, de découpe et de transformation.

Pour les Trophées, la société a présenté son seul site de 10 000 m², situé dans la commune de Gramat dans le Lot (46) qui comprend un effectif de 350 salariés. Il représentait une facture énergétique de **860 k€** en 2017, soit 5 454 MWh d'électricité et 10 990 MWh de gaz propane dont 70% issue de la méthanisation.

Grâce à ces investissements et ces différentes actions mises en place pour une meilleure performance énergétique et environnementale, La quercynoise a pu réaliser, sur une période de 2015 à 2018, une économie de **315 k€ soit 37% de la facture énergétique**

LA QUERCYNOISE

Zone Artisanale du Périé

46500 GRAMAT

Tel : 05.65.10.15.15

- Directeur d'Activité : M. Jean-Luc Fouraignant – jeanluc.fouraigan@laquercynoise.com
- Responsable Technique : M. Denis Caussanel - denis.caussanel@laquercynoise.com
- Directeur Commercial : M. Gilles Lemoine – gilles.lemoine@laquercynoise.com

Moy Park



Moy Park est une Filiale Européenne du groupe Pilgrim's Pride Corporation avec 12 usines.

C'est le site d'Hénin-Beaumont – Moy Park France, dans le Pas-de-Calais, qui s'est présenté pour ces Trophées de la Performance énergétique de l'IAA.

Ce site est spécialisé dans la fabrication de produits finis destinés à la consommation, à base de viande de poulet (ailes, nuggets, etc.) et de porc (bacon) pour de grandes enseignes

Avec un chiffre d'affaire de 155 M€/an, pour un effectif d'environ 450 personnes, le site affiche une facture énergétique de **2 897 k€** en 2017. Grâce à une certification ISO 50001 du management de l'énergie, ce site a pu structurer sa démarche et mettre en place différents projets lui permettant d'économiser **250 k€ depuis 2015, soit 9% de sa facture énergétique**

MOY PARK France SAS

712 Chemin de Noyelles
62110 HÉNIN-BEAUMONT
Tel : 03.21.79.66.00

- Responsable HSE : M. Jean Ludovic – jean.ludovic@moypark.com